



POLITQUES SOCIALES

AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET DES FAMILLES



2019-2021



**SAINT-NORBERT-
D'ARTHABASKA**

Table des matières

Mot du maire	04
Mot de l' élu responsable des aînés	05
Mot de l' élu responsable des familles.....	06
Mot du comité organisateur et présentation de son mandat	07
Présentation de la municipalité	09
Mission, objectifs et principes directeurs.....	12
Définitions familles et aînés.....	13
Plan d' action 2019-2021	14
Remerciements	17

Mot du maire

L'adoption des politiques sociales et d'un plan d'action signifie l'élan de prise en charge de notre communauté à l'égard de nos aînés et de nos familles. La démarche ayant mené à l'écriture de cette politique provient de la prise de conscience collective et du désir d'améliorer la qualité de vie de ces personnes fières d'être membres à part entière de notre municipalité.

C'est en cernant les préoccupations et les moyens qui favoriseront le mieux-être des aînés et des familles que tous ensemble nous bénéficieront des effets positifs des actions prévues pour les trois prochaines années. Tout au long du processus ayant mené à l'adoption de cette politique, les aînés et les familles ont été placés au cœur des réflexions et des discussions. La réussite de notre politique passe par l'appropriation de celle-ci et la concrétisation des engagements en collaboration avec les élus municipaux.

Avec fierté et reconnaissance à l'égard des personnes ayant contribué à cet exercice de réflexion, je suis heureux de vous présenter ce 2^e plan d'action de notre municipalité. Au nom de tous les membres du conseil municipal, je remercie les membres du comité qui ont travaillé depuis plusieurs mois à élaborer cet outil de développement avec l'objectif commun d'offrir un milieu de vie attrayant et dynamique. Je vous assure que votre conseil municipal fera tout ce qui est possible pour réaliser les projets soulevés. Nous vous avons entendus, maintenant nous passons à l'action!

Jean-François Pinard
Maire
Saint-Norbert-d'Arthabaska



Mot de l'élu

responsable des aînés

Tout comme plusieurs municipalités québécoises, Saint-Norbert-d'Arthabaska connaît un vieillissement de la population. Ainsi, c'est avec un grand respect pour nos aînés que j'ai accepté ce rôle avec la volonté de soutenir la rétention de nos résidents plus âgés dans notre localité. L'engagement que nous prenons, avec l'adoption de cette seconde politique MADA, nous invite à agir avec dignité et respect à l'Égard de ces personnes qui ont collaboré à faire de notre coin de vie un lieu attachant et agréable.

Nous pouvons être fiers des résultats de la démarche qui nous a conduit à rédiger cette politique. Que ce soit lors du sondage initié par la MRC d'Arthabaska ou lors de la consultation publique tenue à l'automne 2018, votre forte participation a démontré non seulement votre attachement à Saint-Norbert-d'Arthabaska mais également votre désir de voir notre milieu s'épanouir davantage.

Et ce n'est pas parce que nous sommes reconnus comme Municipalité amie des aînés (MAE) que notre travail s'arrête avec l'acceptation du plan d'action 2019-20221. Au contraire, c'est le début d'une ère nouvelle qui nous invite à doubler nos efforts afin d'offrir à nos aînés un environnement qui favorise pleinement leur épanouissement.

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre soutien à la concrétisation de notre démarche. C'est en se regroupant que nous pouvons dès maintenant mettre en marche nos efforts communs avec l'objectif ultime que Saint-Norbert-d'Arthabaska soit reconnu comme municipalité accueillante, là où les citoyens et citoyennes représentent la force première de la communauté.

M. Marcel Bélanger
Conseiller
Saint-Norbert-d'Arthabaska



Mot de l'élu

responsable des familles

C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté d'être l'élu responsable de la famille de notre belle municipalité. Depuis quelques mois, sous la supervision de la MRC d'Arthabaska et de quelques bénévoles, nous sommes à refaire la politique familiale. Ces démarches nous ont permis d'observer tout ce que notre village offre aux habitants mais surtout de visualiser l'avenir afin de rendre la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska encore plus accueillante.

Il est important de se questionner à propos de la définition de la famille en 2019. De mon côté, j'aime définir celle-ci d'une façon très ouverte. Une famille est pour moi un regroupement de personnes qui partagent les mêmes valeurs, qui s'aiment et qui ont envie de se réaliser ensemble. Lorsque nous sommes en mesure de constater l'ampleur de cette affirmation, je crois que nous pouvons regarder vers la même direction.

Lors de nos rencontres, notre but était de comprendre la population et d'imaginer tout ce que notre paroisse pourrait présenter aux résidents afin de créer un sentiment d'appartenance. Nous voulons faire en sorte que notre magnifique village soit une grande famille. En réunissant parents, enfants, amis, voisins et connaissances, je suis certain que notre municipalité sera exemplaire et sera un lieu enchanteur où il fera bon vivre.

Je tiens à remercier la participation de tous les bénévoles, les représentants de la municipalité, les délégués de la MRC et la population, car grâce à vous, Saint-Norbert-d'Arthabaska. continuera à rayonner au Centre-du-Québec.



Stéphane Lambert
Conseiller
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Mot du comité

organisateur et présentation de son mandat

Le 14 août 2018, le conseil municipal adoptait unanimement une résolution à l'effet de prendre part à la démarche collective issue de la MRC d'Arthabaska afin de renouveler sa politique Municipalité amie des aînés (MADA) et d'adopter un nouveau plan d'action triennal qui soutiendra la solidarité entre ses citoyens de tous les âges.

À cette même séance, M. Marcel Bélanger, conseiller, est élu représentant municipal pour toutes les questions relatives aux aînés. Un comité est ensuite mis en place. Il est composé de citoyens représentants les différents groupes d'âge et est soutenu par un agent de développement des communautés de la MRC ainsi qu'une représentante du Carrefour action municipale et famille (CAMF), organisme mandaté par le gouvernement pour soutenir les municipalités.

Le mandat du comité consiste à élaborer les politiques sociales de la municipalité après avoir consulté la population. Il doit proposer un plan d'action attaché à un calendrier de réalisation. Les politiques sociales se définissent comme des actions concrètes visant à soutenir la qualité de vie des aînés, des familles et des enfants.

Ainsi, après quelques rencontres tenues entre septembre 2018 et avril 2019, après avoir sondé les citoyens en septembre et réalisé une consultation publique le 15 novembre en présence d'une quarantaine de personnes, le comité responsable est fier de présenter la nouvelle édition des politiques sociales de Saint-Norbert-d'Arthabaska.



**François Gardner, Stéphane Lambert,
Chantal Grondin, Réjean Ducharme,
Pierrette Boisvert, Sylvie Michel
et Marcel Bélanger.**

Présentation

de la municipalité

Les origines de Saint-Norbert-d'Arthabaska remontent en 1840. Le 21 octobre 2009, la municipalité est officiellement constituée à la suite de l'annexion avec la municipalité de Norbertville. Elle se retrouve sur le territoire de la MRC d'Arthabaska et s'étend sur une superficie de 103 kilomètres carrés.

Située au cœur des Appalaches, Saint-Norbert-d'Arthabaska se distingue sur le plan économique avec la présence de plusieurs fermes laitières, de producteurs acéricoles et de producteurs maraîchers. On y retrouve également un spa nordique, une entreprise apicole, un service de restauration, une entreprise spécialisée en matériel de quincaillerie, des garages avec service mécanique, des vendeurs d'autos et de machinerie forestière, un salon de coiffure, des entreprises en soins de santé pour le corps, des transporteurs et un dépanneur.

S'ajoutent à ces services la présence de l'école primaire, des garderies, l'un des rares moulins québécois encore en activité ainsi que le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (ACER). Saint-Norbert-d'Arthabaska se distingue sur le plan culturel avec la présence de différents artistes, tels que peintre, sculpteur, céramiste et poète.

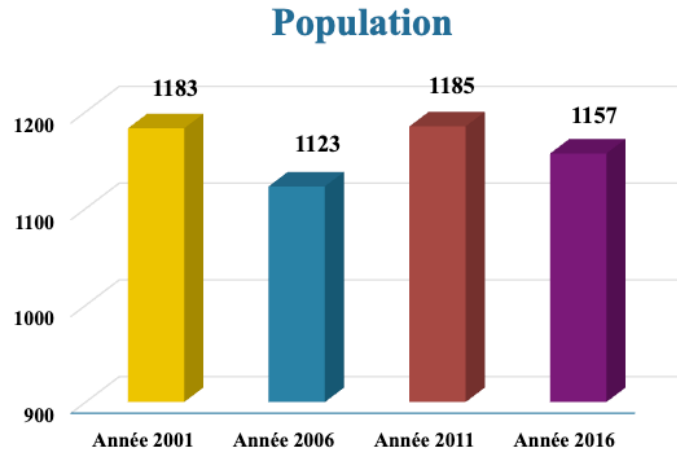
La beauté du paysage en toute saison, la tranquillité, l'espace et la proximité de cette localité avec la ville-centre de la MRC contribuent à rendre cette municipalité attrayante et chaleureuse.



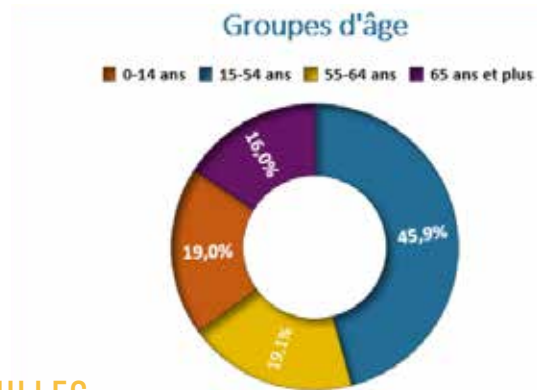
LA POPULATION

En 2016, la municipalité représentait 1157 personnes. L'âge moyen des citoyens se situe à 41,1 ans. 54 % des personnes qui résident à cet endroit sont des hommes.

L'évolution démographique



LA RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES ÂGES



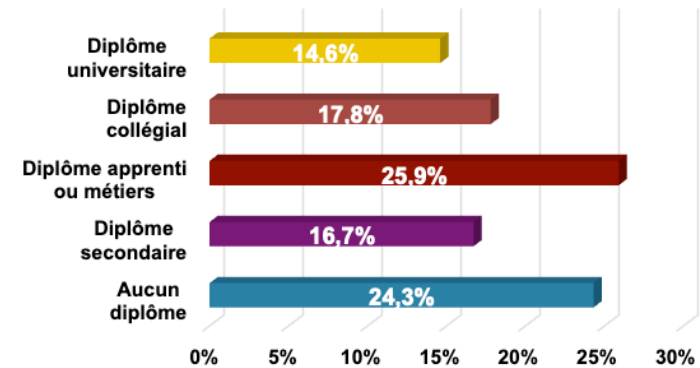
LES FAMILLES

Saint-Norbert-d'Arthabaska compte 365 familles et 41 % sont composées d'un enfant ou plus. Parmi celles-ci, 9,7 % sont monoparentales. En moyenne, on retrouve 2,5 personnes par ménage privé.

LA SCOLARITÉ

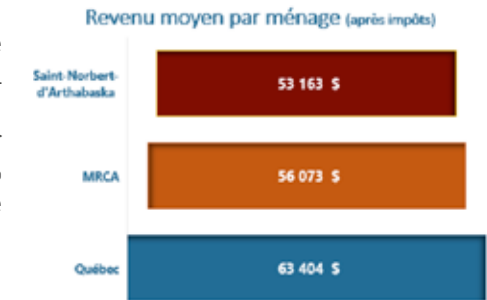
Un citoyen sur quatre de 15 ans et plus de Saint-Norbert-d'Arthabaska ne détient aucun diplôme (24,3 %). Toutefois, près de 3 résidents sur 5 détiennent un diplôme post-secondaire (58,3 %) alors que ce taux se situe à 53,5 % pour l'ensemble de la MRC d'Arthabaska.

Scolarité (citoyens de 15 ans et plus)



LES REVENUS

52,2 % des ménages de la municipalité pouvaient compter sur un revenu annuel après impôt supérieur à 50 000 \$ selon les données de Statistiques Canada pour l'année 2015. Chez les 65 ans et plus, 31,6 % des citoyens ont dû se contenter d'un faible revenu pour la même année.



LES EMPLOIS, LE TRAVAIL

28 % des citoyens de 15 ans et plus de Saint-Norbert-d'Arthabaska sont considérés comme des travailleurs autonomes. En 2015, 74,6 % des Norbertiens âgés de 15 ans et plus ont été actifs sur le marché du travail comparativement à 64 % des citoyens de la MRC d'Arthabaska.

Source des informations : Recensement 2016, Statistiques Canada

Les politiques sociales

LA MISSION

Les politiques sociales de la municipalité confirment le désir du conseil municipal d'améliorer la qualité de vie des aînés et des familles. Que ce soit en lien avec l'environnement, les sports, les loisirs, l'habitation, la participation citoyenne et la vie communautaire, Saint-Norbert-d'Arthabaska offre à ses citoyens un espace où il fait bon vivre.

LES OBJECTIFS

- Lors des prises de décision du conseil municipal, développer le « penser et agir aîné » et le « penser et agir famille »;
- Accentuer l'entraide, la solidarité et le sentiment d'appartenance des citoyens;
- Valoriser la présence des aînés dans la communauté;
- Appuyer les parents dans leur mission et leur rôle respectif;
- Favoriser les échanges intergénérationnels.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- Les aînés représentent une plus-value pour notre communauté. Leur maintien à leur domicile est un enjeu qui nous interpelle;
- La fierté norbertienne passe par le renforcement du sentiment d'appartenance et la solidarité entre les organisations et les gens de la communauté;
- Les familles et les aînés sont au cœur du développement de la municipalité;
- La coopération et la concertation sont au cœur des orientations stratégiques de Saint-Norbert-d'Arthabaska;
- Le conseil municipal s'engage à prendre tous les moyens pour favoriser le bien-être de la communauté.

Définitions

familles et aînés

La famille est le noyau de base de notre société, un groupe intergénérationnel uni par des liens multiples et variés. La famille, c'est toute relation où une personne voit au bien-être et au développement d'un autre être humain. Elle est formée de tous les individus de toutes les générations qui gravitent autour en se soutenant mutuellement.

La famille est le lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des principes. Elle est en constante évolution au cours d'une vie selon les influences du milieu et cela à travers les générations.

Pour leur part, nos aînés sont une richesse de notre municipalité. Ils détiennent des trésors tels que l'expérience, la connaissance et la sagesse. Porteurs de grandes valeurs, ils ouvrent la porte à des confidences et à la transmission de leur savoir. Nos aînés inspirent notre quotidien. Ils représentent nos racines de notre passé.



Municipalité
amie des aînés



Démarche

MADA et politique familiale – Sainte-Norbert-d'Arthabaska

PLAN D'ACTION 2019-2021

Légende des cibles : **SHV** (Saines habitudes de vie), **F** (Familles), **A** (Aînés), **I** (Intergénérationnelles)

AXE D'INTERVENTION : SANTÉ

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Établir l'endroit approprié pour la mise en place d'un circuit de marche accessible à tous.		×	×		×		
Mettre en place le sentier pédestre.	×	×	×			×	
Encourager la formation d'un club de marche.	×	×	×				×
Déterminer l'emplacement idéal pour un meilleur accès et une utilisation optimale des modules d'entraînement physique.			×		×		
Relocaliser les modules d'entraînement physique dans le lieu choisi.	×		×			×	
Organiser une rencontre annuelle sous forme de salon d'exposition avec la présence de représentants d'organismes offrant des services aux personnes de 50 ans et plus (conférences, kiosques).			×		×	×	×
Intervenir auprès des autorités et instances gouvernementales pour l'obtention de services de santé de base tels que la présence mensuelle d'une infirmière.		×	×		×	×	×

AXE D'INTERVENTION : HABITAT ET MILIEU DE VIE

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Mettre en place une banque de noms de citoyens prêts à offrir des services ainsi qu'une liste de noms de citoyens qui désirent bénéficier de services afin de les mettre en contact.		×	×			×	×
Tenir une consultation publique afin de connaître dans quel type de résidences les gens de 50 ans et plus s'imaginent demeurer le plus longtemps possible dans la municipalité.			×			×	

AXE D'INTERVENTION : PARTICIPATION ET INCLUSION SOCIALES

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Organiser une soirée annuelle de reconnaissance pour les bénévoles lors de l'évènement de clôture du festival <i>Saint-Norbert en fête</i> .		×	×		×	×	×
Intégrer chaque année au <i>Grand Pique-Nique estival</i> un discours ou une activité afin de souligner l'arrivée des nouveaux résidents dans la municipalité.		×	×		×	×	×

AXE D'INTERVENTION : LOISIRS, ESPACES ET INFRASTRUCTURES

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Adopter une politique d'utilisation et de location des différents plateaux de la municipalité (terrains sportifs et centre communautaire).		×	×		×		
Produire un document explicatif.		×	×				
Déterminer un après-midi pour offrir la grande salle du centre communautaire au 50 ans et plus.			×		×		
Réserver la plage horaire dans le calendrier de réservation du centre communautaire.			×		×		
Déterminer une procédure pour l'emprunt de la clé de la porte d'entrée.			×		×		
Informar les personnes de 50 ans et plus de la disponibilité de la salle à cette plage horaire.			×		×		

AXE D'INTERVENTION : SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Délimiter les zones de débarquement et les espaces règlementaires pour les personnes handicapées au centre communautaire et au bureau municipal.		×	×		×		
Ajuster l'éclairage à l'extérieur du centre communautaire.		×	×		×		
Procéder à l'achat de panneaux avertisseurs portant sur la vitesse des automobilistes et les installer aux endroits appropriés.		×	×			×	×
Interpeller à nouveau le MTQ afin de trouver des solutions viables à la circulation sur la Route 263.		×	×			×	×

AXE D'INTERVENTION : COMMUNICATION, INFORMATION

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Doter la municipalité d'un dépliant informatif décrivant le fonctionnement et les différentes politiques en place, dont celle concernant le remboursement de la taxe de non-résident dans le cas d'inscriptions à des activités à l'extérieur de la municipalité.		×	×			×	
Créer une page Facebook municipale.		×	×			×	
Adopter une politique d'utilisation des outils de communication de la municipalité (Site WEB, page Facebook, panneau électronique, service d'appel automatisé SOMUM, etc.)		×	×		×	×	

Remerciements

Au Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille pour le soutien financier obtenu dans le cadre du renouvellement de la politique MADA;

Au Carrefour action municipale et famille par l'intermédiaire de Mme France Nadeau pour le soutien à la bonne marche du projet;

Aux conseillers municipaux, M. Marcel Bélanger, représentant des aînés, et M. Stéphane Lambert, représentant des familles, pour leur implication à l'ensemble du projet d'adoption de nouvelles politiques sociales;

À Mesdames Chantal Grondin, Sylvie Michel, Pierrette Boisvert et Valérie Nault pour leur contribution aux séances de travail du comité responsable de la démarche;

À M. Réjean Ducharme, pour son engagement et sa détermination à répondre aux besoins de l'ensemble de la population;

Aux Norbertiens et Norbertiennes qui ont répondu au questionnaire réalisé en septembre 2018;

Aux résidents qui ont participé aux discussions lors de la consultation publique en novembre 2018;

Aux élus, membres du conseil municipal, qui ont accepté le plan d'action soumis par le comité jumelé à leur volonté de tendre vers un mieux-être collectif.

Le comité responsable tient à remercier M. François Gardner, agent de développement de la MRC d'Arthabaska, qui nous a guidé à travers notre parcours afin d'offrir une politique familiale et une politique des aînés qui respectent la vision des habitants.



Matt Charland



Maude Beauchesne



MARIA ALTAIRE



MARIA ALTAIRE



MARIA ALTAIRE

Bureau municipal

📍 44, rue Landry
Saint-Norbert-d'Arthabaska GOP 1B0

☎ 819 369-9318

@ municipalite@saint-norbert-darthabaska.qc.ca



Crédit photo pour couverture et le dos : Matt Charland